

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU NORD DE L'YONNE

1 quai du 1^{er} Dragons
89300 JOIGNY

*EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL*

Délibération n° FIN / 2025 / 5 : affectation des résultats 2024

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le 4 avril à 19h30, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni salle Roger Treillé, 21 boulevard du 14 juillet à Sens, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

**DATE DE LA
CONVOCATION :**
28 mars 2024

**NOMBRE DE
DELEGUES :**
En exercice : 27
Présents : 14
Votants : 18

**SECRETAIRE DE
SEANCE :**
Marc BOTIN

TITULAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre BARRET
M. Marc BOTIN, pouvoir de Pascal CROU
M. Jean-François CHABOLLE
M. Michel JOUAN
Mme Nicole LANGEL
M. Luc MAUDET
M. Gilles SABATTIER
M. Nicolas SORET, pouvoir de Sébastien KARCHER
M. Thierry SPAHN, pouvoir de Dominique BOURREAU
M. Lionel TERRASSON, pouvoir de Nadège NAZE

SUPLÉANTS PRÉSENTS :

M. Guy BOURRAS
M. Jean-Pierre GOUYON
M. Michel JOLY
M. Michel PAPINAUD

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Éric BERTHAULT
M. Dominique BOURREAU, pouvoir à Thierry SPAHN
M. Paul-Antoine de CARVILLE
Mme Frédérique COLAS
M. Jérôme CORDIER
M. Pascal CROU, pouvoir à Marc BOTIN
Mme Catherine DECUYPER
M. Grégory DORTE
M. René FOUET
M. Jean-Luc GIVORD
M. Michel GRASS
M. Sébastien KARCHER, pouvoir à Nicolas SORET
Mme Simone MANGEON
M. Marcel MILACHON
Mme Nadège NAZE, pouvoir à Lionel TERRASSON
M. André PITOU
M. Gilles-Maximes POIBLANC

Vu le résultat de la section de fonctionnement et le solde de la section d'investissement du compte administratif de l'exercice 2024, s'établissant comme suit :

- Résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement : + 71 830,86 €
- Résultat de clôture 2024 de la section d'investissement : + 75 554,60 €

Considérant qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement 2024 n'est nécessaire puisque le résultat 2024 de la section d'investissement est excédentaire.

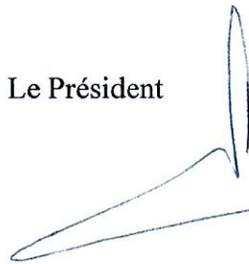
Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le comité syndical à l'unanimité :

- **PREND ACTE** qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement n'est nécessaire.

Le Président

Nicolas SORET



Le secrétaire de séance

Marc BOTIN

